

Rabat, 16/05/2023

Communiqué de presse :

Signature d'une convention de partenariat et de coopération entre la SNRT et la Trésorerie Générale du Royaume dans les domaines de la gestion administrative et financière et de la formation des cadres

Monsieur Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, et Monsieur Faïçal Laraïchi, Président Directeur Général de la Société Nationale de radiodiffusion et de télévision ont signé, le mardi 16 mai 2023 à Rabat, une convention de partenariat entre la SNRT et la Trésorerie Générale du Royaume afin d'appuyer la coopération entre les deux institutions dans les domaines des finances publiques et de la gestion administrative et financière.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la SNRT dans le domaine de la formation continue de ses ressources humaines afin de renforcer leurs capacités de management. De par la grande expérience de la Trésorerie Générale du Royaume dans le domaine des finances publiques et son programme de formation complet dans des domaines connexes, cet accord permettra l'échange des expériences, des conseils et des bonnes pratiques entre la SNRT et la Trésorerie Générale.

Dans cet esprit, la Trésorerie Générale du Royaume assurera dans les domaines relevant de ses compétences, la formation des ressources humaines de la SNRT, notamment en matière de finances publiques, de la gestion administrative et financière, la dématérialisation des procédures liées aux marchés publics, et de traitement des salaires. Ainsi la SNRT bénéficiera du fonds documentaire de la Trésorerie Générale relatif aux Marchés Publics.

Afin d'assurer le meilleur suivi de cette coopération entre la SNRT et la Trésorerie Générale du Royaume, les deux parties ont créé une commission comprenant leurs représentants respectifs. Cette commission se réunira au moins une fois par an et sera chargée de veiller pour une meilleure application des dispositions de cette convention.